

Avril
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



EXPLORER LA COMMUNE AUTREMENT

DOSSIER SPÉCIAL
Budget 2021

ENFANCE JEUNESSE

Opération argent de poche

SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Le mois du numérique s'installe
à la médiathèque



Mars

Pendant plusieurs semaines, deux classes de MS/GS ont remonté le temps jusqu'à la Préhistoire. Les élèves ont réalisé une grotte à la manière des hommes de Cro-Magnon, reproduit les dessins de M. et Mme Cro-Magnon, fabriqué un costume en peau de bête, collé chaque portrait d'enfant sur leur costume. De la chasse à la cueillette, des animaux d'antan aux outils utilisés, les élèves ont pu découvrir cette période de l'Histoire de manière originale.

Jeudi 4 mars

Comme d'habitude, le service enfance-jeunesse a proposé durant les vacances d'hiver un programme riche en activités chez les petits et grands. Durant 15 jours, les enfants du centre de loisirs ont voyagé autour du monde à la découverte de plusieurs pays d'Amérique. A l'Antrejeunes, les ados ont joué à la gamelle au bois de Plédran, un jeu qui mélange le jeu de cache-cache et du chat.



Mercredi 10 mars

Les membres de l'association Assmat'i bulles se sont rendus au Restos du Cœur à Etables-sur-Mer pour effectuer un don pour les bébés. Ainsi, des petits pots de fruits et légumes, du lait en poudre, des couches et des produits d'hygiène ont été remis. « Tous les membres de notre association ainsi que certains de nos employeurs, familles et amis ont participé à cette collecte », précisait Nathalie Mélo, la présidente. Tous ces dons seront distribués chaque semaine les jeudis et vendredis en hiver et tous les quinze jours en été.

Mardi 16 mars

La salle de l'Aparté s'est transformée durant quatre semaines en salle de musique avec des oeuvres à la fois sculptures et instruments. Les élèves des deux écoles se sont s'appropriés les oeuvres, permettant à chacun, sans formation musicale et quel que soit l'âge, de jouer librement avec les sons. Une très belle expérience et découverte !





Le Sillon - Avril 2021



SOMMAIRE

Dossier : le budget

COMPRENDRE LE BUDGET

QUESTIONS À L'ADJOINTE AUX FINANCES

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENTP4-P7

Agglomération

AMÉNAGEMENT GIRATOIRE DE LA VILLE VOLETTE

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA MER COMMENCE ICI..P8

Actualités municipales

TRAVAUX CROIX-BERTRAND CIRCULATION MODIFIÉE ..P8

Enfance Jeunesse

ÉCOLE SIMONE VEIL : ATELIER SUR LES ÉNERGIES

ÉCOLE SAINT-AUBIN : ATELIER SUR LES ÉMOTIONS

INFO JEUNES : OPÉRATION ARGENT DE POCHE.....P9

Sports, loisirs et culture

PLANTES EN FOLIE FÊTE :10 ANS DE PASSION

LE PATIO : LE MOIS DU NUMÉRIQUE.....P10

Conseilmunicipal/Minorité.....P11

Urbanisme/État-civil.....P12

Les finances : une composante incontournable de l'action municipale

Voici déjà une année que vous nous avez choisis afin d'œuvrer au profit de notre commune et de tous ses habitants.

Nos engagements sur le volet « Finances » étaient et restent de maintenir la qualité des comptes de la commune, garder une capacité d'investissement et contenir la pression fiscale.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2021, les comptes de l'année 2020 ont été approuvés et le budget 2021 présenté et voté à l'unanimité.

Concernant les comptes de l'année écoulée, l'impact de la crise sanitaire est réel et diffus : des manifestations annulées, des réalisations de travaux différés, notamment lors du premier confinement, des charges supplémentaires liées aux dispositions prises pour les repas scolaires par exemple, des aides supplémentaires perçues, des revenus et charges de services en deçà d'une année normale.

Au-delà de ces impacts, les finances de la commune affichent une santé qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité. La gestion prudente, raisonnable et maîtrisée des mandatures antérieures nous permet d'afficher des équilibres que beaucoup de communes nous envieraient.

A titre d'exemple, la dette se situe dans les ratios bas des collectivités de même taille. La capacité de remboursement s'affichant à moins de 2 années du montant des recettes de fonctionnement.

Pour 2021, la réalisation du budget a mobilisé tous les services de la commune. Des choix ont été faits, l'arbitrage relevant d'un débat collectif de l'ensemble de l'équipe des élus de la majorité municipale.

En matière de fonctionnement notre objectif est double :

- Le démarrage de la mise en œuvre du programme municipal
- Le maintien des principes de gestion préservant la bonne santé financière et les équilibres structurants

Concernant les investissements, notre action est multiple :

- L'inscription des premières réalisations de notre plan d'action municipal, agendant l'ensemble des projets pour lesquels nous nous sommes engagés
- Le maintien des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services
- La préservation du patrimoine (voirie et bâtiments)
- La poursuite de la politique d'équipement

Pour mieux appréhender les chiffres du budget 2021, découvrez le dossier spécial qui j'espère vous éclairera sur les finances de la commune.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Isabelle PLAZE
Adjointe au Maire
Attractivité et finances.

A NOTER

Travaux rue de Penthièvre

Une modification dans la planification est prévue par l'entreprise Lopin en raison de contraintes techniques. Les travaux seront réalisés pour une durée d'environ 7 semaines selon les aléas de chantier de 19h à 3h et la circulation sera régulée par des feux tricolores.



Budget 2021



LES CHIFFRES CLÉS

BUDGET TOTAL

11,1 M€*

* M€ : million d'euros

IMPÔTS

0 %

d'augmentation des taux
municipaux

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

4,4 M€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6,7 M€

ENCOURS DE LA DETTE

1,4 M€

soit 282 € / habitant

Comprendre le budget

Le budget est un acte administratif qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses annuelles de la collectivité.

Il se présente en deux sections : l'investissement et le fonctionnement, chacune doit être équilibrée, c'est-à-dire que les recettes sont égales aux dépenses.

- L'investissement retrace les opérations qui modifient la valeur du patrimoine.
- Le fonctionnement concerne la gestion courante et récurrente.



Questions à l'adjointe aux finances

- Sur le volet fonctionnement, quels sont les points que vous souhaiteriez que l'on retienne ?

La qualité et la diversification de l'offre alimentaire du restaurant scolaire, reflet de nos engagements en corrélation avec l'attente des familles.

Le soutien du commerce et des associations qui sont des acteurs dynamiques indispensables de notre cité.

L'entretien de la commune, la qualité des espaces verts et de la voirie, trois incontournables contribuant à la qualité de vie et à l'attractivité d'Yffiniac.

Il faut aussi retenir, le renforcement des moyens humains aux services espaces verts et communication.

- Concernant les investissements courants, pouvez-vous nous citer les projets les plus marquants de l'année 2021 ?

Tout d'abord, la poursuite de la restauration de l'Église Saint Aubin. Ce chantier important pour notre commune s'accompagne de transformations visuelles rythmant l'avancement des travaux.

Avec aussi, la réalisation de cheminements doux, permettant de relier les quartiers, en pratiquant la marche à pieds et le vélo en toute sécurité.

Concernant la rénovation du site internet de la commune, attendu par tous les utilisateurs, vous aurez, dans une prochaine publication, l'occasion d'en découvrir plus, sur ses futures fonctionnalités.

Sans oublier un point majeur avec la confirmation de notre contribution à l'offre de logements sociaux.

- Quelles sont les décisions concernant la fiscalité ?

La réforme fiscale décidée par l'Etat, visant à l'exonération de la Taxe d'habitation des résidences principales, bénéficiera aux contribuables, progressivement entre 2021 et 2023. De plus, lors de sa séance du 15 mars 2021, le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas augmenter les différents taux en cours sur la commune.

Les subventions aux associations

Malgré l'arrêt des activités sportives, culturelles et de loisirs imposé par la crise sanitaire depuis janvier, la municipalité maintient la totalité des subventions aux associations pour l'année 2021.

Une enveloppe globale de 260 000 € attribuée :

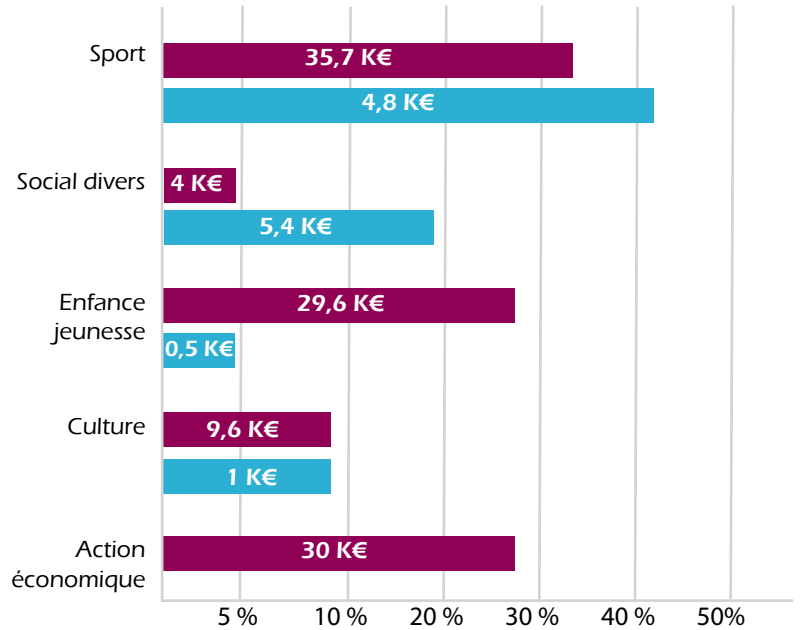
- Aux associations communales avec l'aide à l'emploi pour 4 d'entre elles, l'aide aux écoles (notamment la participation liée au contrat d'association de l'école Saint-Aubin à hauteur de 130 000 €)
- Aux associations extra-communales de notre agglomération avec en particulier l'aide aux activités caritatives et sportives (BMX Trégueux, Restos du coeur, la Ligue contre le cancer, le don d'organes...).

Souhaitons que l'on puisse rapidement retrouver le chemin des salles et terrains et que nous puissions à nouveau nous revoir et partager de bons moments ensemble.

Cathy RIVIERE

Maire-adjointe à la vie associative, sports et animations

Répartition des subventions par type et par activité (hors contrat d'association)



• Subventions communales 108 900 €

• Subventions extra-communales 11 700 €

Les investissements en images

1. Logements sociaux

Aide à la charge foncière versées aux bailleurs sociaux :

- Terre & Baie Habitat, 6 logements locatifs en étage et 3 cellules commerciales en rez-de-chaussée verront le jour sur le parvis Sainte-Anne.
- Bâtiments et Styles de Bretagne (BSB), construction de 2 bâtiments d'habitations soit 17 logements collectifs au total rue Mgr Le Mée.



2. Charpente de l'église

Poursuite des travaux de restauration concernant notamment la charpente, la couverture, la maçonnerie.



3. Tractopelle

Nouvel équipement du service voirie.



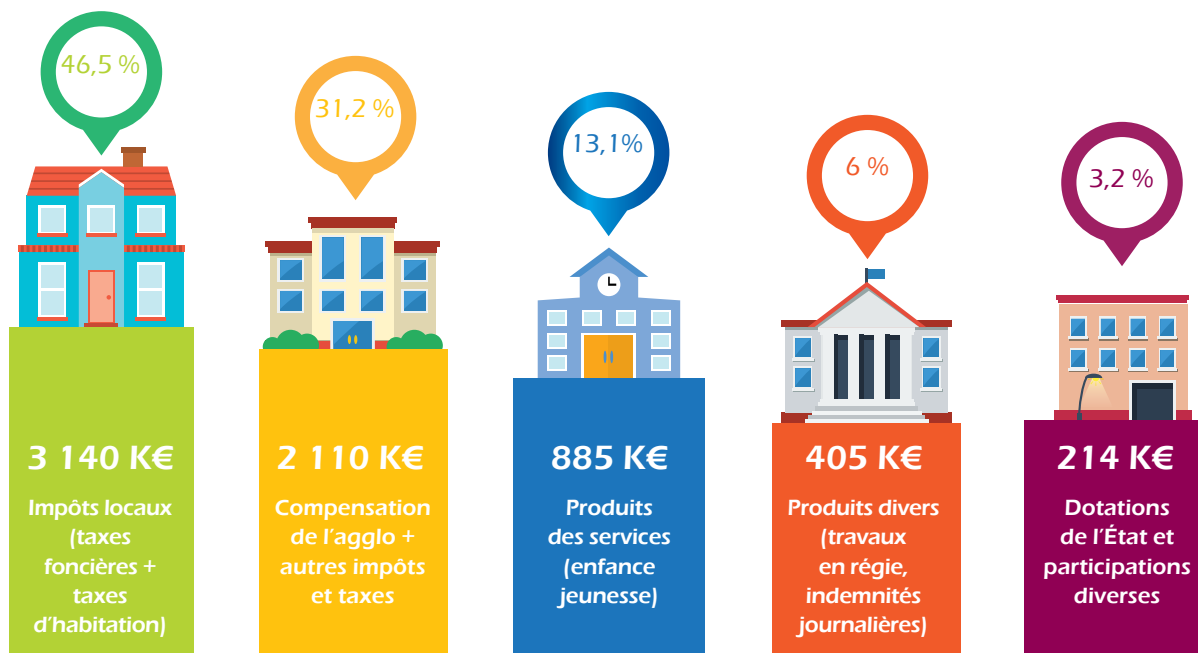
4. Travaux Coat Erbeau

La réfection des joints constitue un des chantiers réalisés par les services municipaux dans le cadre des travaux en régie.



Le fonctionnement

Les recettes : 6754 K€



Les dépenses réelles : 5 764 K€



→ 2 500 K€
Enfance jeunesse
et vie scolaire
Restauration
municipale
Social



→ 1 386 K€

Administration générale
(fonctionnement des services
municipaux)
Communication et citoyenneté



→ 1 402 K€
Cadre de vie
(entretien : bâtiments,
voirie, réseaux, espaces verts)



→ 436 K€
Culture, sport et loisirs



→ 40 K€
Frais financiers
(Intérêts des emprunts)

La différence entre les recettes et les dépenses réelles, permet de dégager un autofinancement affecté à l'investissement : 6 754 K€ - 5 764 K€ = 990 K€.

L'investissement

Les recettes : 4 043 K€ (K€ : millier d'euros)

Les investissements sont financés par :

- 1 784 K€ d'excédents de l'année 2020
- 990 K€ d'épargne brute de 2021
- 230 K€ du fonds de compensation de la TVA et des taxes d'aménagement
- 290 K€ de subventions accordées par l'Agglomération, le Département et la Région
- 720 K€ d'emprunt
- 28 K€ de produits divers



Des subventions ont été accordées par l'agglomération pour la réalisation des pistes cyclables.

Les dépenses d'équipement : 3 780 K€

Par thématique

INVESTISSEMENT
COURANT

1 324 K€

PATRIMOINE

1 246 K€

LOGEMENT SOCIAL ET
QUARTIER DE LA GARE

247 K€

DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
ENVIRONNEMENT

963 K€

Par catégorie



**Études et travaux
de bâtiments
1 575 K€**

- Église Saint Aubin
- Panneaux photovoltaïques
- Sécurisation des bâtiments publics
- Réhabilitation Salle Dupureur



**Subventions
d'équipement
485 K€**

- Logements sociaux
- Réseaux éclairage public et effacement téléphone



**Études et travaux de voirie
et espaces verts
1 437 K€**

- Voie verte
- Parc au fil de l'eau, ESPV
- Aire de jeux
- Sécurisation voirie



**Acquisitions de terrains,
véhicules et matériels
283 K€**

- Véhicule et engins de chantier
- Mobiliers urbains
- Équipements informatiques et mobiliers de bureau

Les dépenses financières : 263 K€

Dont remboursement du capital des emprunts : 260 K€



LapagedeSaint-BrieucArmorAgglomération



Développement durable

« La mer commence ici »

Un mégot jeté entre les barreaux d'une plaque d'égout, ce geste peut paraître anodin mais un seul reste de cigarette contamine jusqu'à 500 litres d'eau.

Beaucoup de débris finissent leur parcours dans les égouts et influent donc sur la pollution maritime.

Pour lutter contre ce fléau qui pollue notre littoral, la municipalité a décidé de commencer une sensibilisation en marquant les plaques grâce à des stickers et pochoirs. Cette initiative existe depuis 2019, débutée au sein de la commune de Pouliguen

en Loire-Atlantique, elle a gagné de nombreuses villes soucieuses de maintenir la qualité de l'eau.

A Yffiniac, cette idée prend racine auprès de l'Agglomération qui propose aux communes ce type d'installations.

« L'eau est une ressource vitale à protéger. Il faut savoir que les eaux pluviales et de ruissellement ne sont pas traitées avant de rejoindre la mer. Nous devons donc ne pas les polluer (rejet d'huiles, produits à base de lessive, débris) », explique Daniel Ogier, adjoint au développement durable.



Conseil départemental

Aménagement du giratoire de la Ville Volette



Nous vous en parlions le mois dernier dans le Sillon, les travaux d'aménagement du giratoire de la Ville Volette ont débuté le 22 mars. « L'aménagement du giratoire

figure parmi les opérations d'ampleur de notre programme 2021. Cela représente un million d'euros entièrement financé par le Conseil départemental », explique Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président du Département aux infrastructures.

« La zone apporte beaucoup de circulation, jusqu'à 10 000 véhicules par jour cela permettra de sécuriser la zone, notamment pour accompagner le nouveau lotissement du Buchonnet » a souligné Fernand Robert, conseiller départemental, lors de ce point presse sur le terrain.

Alain Thoraval, premier adjoint au maire ajoute « ces travaux étaient très attendus

par les Yffiniacais, cela va permettre de protéger ce tronçon de voie très fréquenté. »

La mise en service est pour l'heure prévue dans le courant du mois de juillet.

Sur la photo de g. à d. : Dominique Le Thézien - directeur général des services, Yann Gillet - adjoint à l'agence technique du Conseil départemental, Fernand Robert et Sylvie Guignard - conseillers départementaux, Jean-Yves de Chaisemartin - vice-président du Conseil départemental en charge des infrastructures, Alain Thoraval - 1^{er} adjoint au maire, Jean-Yves Martin - adjoint aux travaux.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Travaux Croix-Bertrand

Modification des conditions de circulation

Les travaux d'aménagement de la voie verte en bordure de la voie communale, des Villes Hervé à la Croix Bertrand, ont démarré comme prévu ce 24 mars.

La première phase de travaux concerne le tronçon des Villes Hervé à la route de la Barre et durera 3 semaines.

Durant cette phase, les conditions de circulation ont dû être modifiées sur la zone de travaux :

- Les véhicules venant des Villes Hervé circuleront à sens unique sur la voie de droite

(vitesse limitée à 30 km/h).

- Les véhicules légers venant de la Croix Bertrand seront déviés par la route de la déchetterie puis la rue du Bois de la Hazée en sens unique.

- Les véhicules de plus de 3,5 tonnes venant du bourg et se dirigeant vers la Croix Bertrand seront déviés, depuis le bas de l'avenue Georges Pompidou, par la rue de Plédran, la rue du Général de Gaulle, la rue du Chemin Nôé (RD10), la RD 222, la Croix Gibat, la RD1, l'avenue de Saint-Brieuc.

Les transports en commun seront organisés

en conséquence par Baie d'Armor Transport (les informations seront disponibles sur l'application et le site tub.bzh).



École Simone Veil Les énergies expliquées aux enfants



Sylvain Allain de l'association Abieg 22* est intervenu jeudi 11 mars dernier auprès des élèves de CM1/CM2 de Mme Jonckheere sur le thème des énergies. L'objectif de ces ateliers de trois heures auxquels deux autres classes participeront vise à sensibiliser les enfants aux différentes énergies existantes. Ainsi, sous forme de questions/réponses, les

différentes formes d'énergie ont été énumérées : les énergies fossiles, les énergies renouvelables, énergies dans une maison, leurs avantages et leurs inconvénients. « Cette initiative a aussi pour but d'apprendre comment essayer d'économiser l'énergie dans une maison. Nous avons abordé les dangers de l'électricité à usage domestique et comment se

comporter en cas d'orage par exemple. Prises de courant, sèche-cheveux, grille-pain... les accidents domestiques peuvent aussi bien venir de la salle de bain comme de la chambre ou la cuisine », explique Sylvain Allain. Au cours de cette belle leçon sur l'environnement qui a suscité un engouement certain, les élèves ont été sensibilisés à la maîtrise de la consommation de l'eau domestique par la distribution de sabliers de douche (5 minutes, pas plus !) ainsi qu'à la gestion des déchets. Autant de sujets qui leur permettront d'être bientôt incollables en la matière.

* L'ABIEG 22 (Association des bénévoles des industries électriques et gazières des Côtes d'Armor) rassemble des bénévoles désirant s'impliquer dans des projets solidaires au bénéfice des plus démunis. Elle apporte une aide aux simulations d'entretien d'embauche et des explications aux classes de CM1/CM2 sur les dangers de l'électricité.

École Saint-Aubin Des ateliers sur les émotions proposés aux élèves

Apprendre à apprivoiser ses émotions était le thème proposé lors de ce 1^{er} atelier animé par Annie Charbonnier, positovologue de l'entreprise Élabor et sens. « Les séances se composent de petits jeux et de moments de discussion pour identifier ses émotions, connaître ses limites, développer de l'empathie pour éviter les conduites dangereuses », explique l'animatrice. La peur, la colère et la joie. Ce sont sur ces émotions que les élèves de Cyrille Beurel ont eu à s'exprimer. Et cela marche, les enfants se libèrent, les langues se délient, la parole se joint au geste. Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2 pourront profiter de ces séances autour de trois modules : émotion et communication, yoga du rire, méditation et relaxation. Cela se déroule dans le cadre du projet éducatif de l'établissement : « Je vis, Je ressens, Je m'exprime », qui répond aux besoins identifiés des élèves de l'école. Pour vivre ce projet, les inscriptions pour la prochaine année scolaire 2021/2022 sont ouvertes, en prenant rendez-vous à l'école pour une visite.



Info Jeunes : le dispositif argent de poche est relancé

La commune d'Yffiniac a décidé de reconduire le dispositif « Argent de poche » à partir de cet été. Il s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans résidant sur la commune. Sur le temps des vacances scolaires, du 28 juin au 27 août, les jeunes pourront réaliser des missions dans les différents services de la mairie (services techniques, administratifs, médiathèque et restauration) en contrepartie d'une compensation de 15 € pour 3h30mn (avec une pause de 30 mn). L'objectif du dispositif est non seulement de permettre aux jeunes de découvrir et d'appréhender le monde du travail, mais c'est aussi un moyen de les inciter à s'engager dans une démarche citoyenne et de les responsabiliser sur des courtes missions. Pour plus d'informations, se renseigner au service jeunesse. L'attribution des missions se fera en fonction de différents critères : ordre d'arrivée des dossiers, mobilité du jeune, incapacité médicale pour certaines missions. Les dossiers sont disponibles au service info jeunes (7 rue du Bois Gilbert). Renseignements au 06 07 33 36 27.

Portrait

Les Plantes en Folie : 10 ans de passion



De g. à d. : Marie Le Corguillé, Cathy Rivière, Jean-Benoît Gorin et Annick Gillette, 4 des membres de l'association.

L'association Les Plantes en Folie, qui fêtera ses 10 ans en avril prochain, est née de l'envie commune d'une poignée de passionnés de plantes et de jardin. « Notre but est de partager ce goût du jardin par des échanges d'idées et de végétaux », explique Jean-Benoît Gorin, président. Mais ce n'est pas le seul objectif de l'association. En effet, un an après sa création, la dizaine de bénévoles organise un troc de plantes esplanade François Mitterrand. Après deux éditions au même endroit, ces amou-

reux de Dame Nature propose un rendez-vous végétal à plus grande échelle. La manifestation, tout simplement baptisée Fête des plantes, rencontre un succès grandissant avec une neuvième édition, en 2019, qui a rassemblé des centaines de visiteurs. « Cette réussite est due en grande partie à l'organisation et à la grande motivation des bénévoles qui s'investissent. Mais aussi grâce à la participation précieuse et indispensable des exposants », précise Jean-Benoît.

Des ateliers de rencontres

Les membres de l'association se réunissent également plusieurs fois dans l'année autour d'ateliers à thème où les conseils et idées se partagent. « Avant la crise sanitaire, nous nous réunissions certains vendredis. Nous avons créé des compositions dans des pots en mélangeant des fleurs comme les bégonias ou les plantes vivaces. Nous avons organisé aussi un atelier sur le bouturage : une façon d'apprendre les différents modes de multiplication des végétaux autres que le semis pour les plantes d'intérieur, les plantes ornementales ou les petits arbres fruitiers. »

Des sorties printanières

Ces passionnés de jardinage n'hésitent pas de temps à autre à s'offrir une escapade : un temps fort pour les membres de l'association. « Une des sorties marquantes a été la visite du parc d'attraction Terra Botanica à Angers », conclut Jean-Benoît Gorin.

La Fête des plantes n'aura pas lieu

Programmée dimanche 18 avril, la fête des plantes a été annulée. La pandémie, pour la deuxième année consécutive, a eu raison de cette manifestation.

Le mois du numérique Découvrez les Arts Graphiques

Rendez-vous incontournable, le mois du numérique est un moment propice pour plonger dans un nouvel univers.

Du 7 au 30 avril, les Arts Graphiques est le thème proposé par les médiathèques de la Baie en collaboration avec Saint Briec Armor Agglomération.

Expérimentez la réalité virtuelle et augmentée avec David Leroy, directeur du Campus des métiers et qualifications de Lannion. Différents sujets seront présentés : *La Réalité Virtuelle au service de l'Urbanisme, Imaginons la ville de demain...Lannion 2030, Réalité Augmentée : Voyager sans se déplacer avec la réalité mixte*. Et aussi, avec *The holotour* (outil numérique), vous pourrez découvrir la beauté de Rome et son histoire ou vous intéresser aux secrets de Machu Picchu. Déplacez-vous et regardez autour de vous dans le monde réel pour interagir avec les éléments de l'excursion. Deux interventions avec le directeur de l'école auront lieu.

Ateliers mercredis 21 avril et vendredi 23 avril de 14h30 à 17h30

Médiathèque Tout public / places limitées



Exposition Piafs ! avec ElectroniK

Dans ce cadre, la médiathèque recevra l'exposition Piafs ! avec ElectroniK. Piafs ! est une exposition collective et itinérante en réalité augmentée. Erratum et Maison Tangible invitent 15 artistes à croquer avec humour les clichés autour des Parisiens. Un merle hipster, des canards à l'Aquaboulevard ou une hirondelle buvant son café

en terrasse, à travers Piafs ! : les artistes imaginent de multiples façons de voir les citadins. L'exposition propose de voyager dans des univers graphiques, colorés et magiques destinés aux petits et grands enfants. Sous le prisme de la réalité augmentée, chaque visuel s'anime grâce à l'application Maison Tangible disponible gratuitement sur smartphone et tablette.

Du 7 au 30 avril
Médiathèque d'Yffiniac
Tout public / Entrée libre



Conseil municipal du 15 mars 2021 en bref

Le Conseil Municipal,

- **Crée** un Comité consultatif en charge de conduire la réflexion sur la mise en œuvre d'une Maison médicale (unanimité).
- **Adopte** un avenant aux marchés de travaux de restauration de l'église. Il s'agit d'une décision de la maîtrise d'ouvrage concernant le lot n° 1 (maçonnerie), confié à l'entreprise Grevet, consistant en une reprise intégrale du jointoiment de l'ensemble des façades pour une plus-value de 23 751 €.
- **Émet** un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de stockage de déchets inertes et d'amiante par l'entreprise Beurel environnement sur le site de l'ancienne carrière du Pont Pin (unanimité).
- **Valide** l'avenant n°3 à la convention de portage foncier de la friche artisanale de la rue François Jaffrain pour fixer les modalités financières de la rétrocession du site par l'Établissement public foncier de Bretagne en vue de la création de logements sociaux (unanimité).
- **Autorise** l'Établissement foncier de Bre-

tagne à rétrocéder l'assiette foncière de la friche artisanale de la rue Mgr Le Mée (ancien garage Renault) à la SA d'HLM BSB (Bâtiments et Styles de Bretagne) (unanimité).

- **Approuve** le compte de gestion 2020 (unanimité).
- **Valide** le compte administratif 2020 (23 pour, 5 abstentions pour le budget général, 28 pour le budget annexe « lotissements »).
- **Affecte** le résultat de l'exercice 2020 à la section d'investissement pour le budget principal et à la section de fonctionnement pour le budget annexe « lotissements » (unanimité).
- **Maintient** les taux de la fiscalité locale directe au même niveau qu'en 2019 et intègre le taux de la taxe foncière pour les propriétés bâties du Département. Cette taxe sera à présent perçue par la Commune à hauteur du produit de taxe d'habitation supprimé (unanimité).
- **Vote** les budgets : principal et annexe « lotissements », 2021 (unanimité).
- **Admet** en non-valeur une facture de la médiathèque restée impayée d'un montant de 18,90 € (unanimité).

• **Sollicite** l'État pour le financement de certains investissements au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Celle-ci propose cette année deux dispositifs :

- DSIL « grandes priorités » : tronçon de voie cyclables Villes Hervé – Croix-Bertrand demande d'une aide de 101 750 € sur un montant d'opération de 185.000 € HT ;
- DSIL « relance » : pose de panneaux photovoltaïques à l'Espace de vie : demande d'une aide de 57 400 € sur un montant d'opération de 82.000 €.

• **Valide** les avancements de grade 2020 et crée les postes correspondants (unanimité).

• **Adopte** le régime indemnitaire applicable aux agents de la commune suite à la parution de décrets complétant le texte originel pour l'ensemble des filières (unanimité).

• **Modifie** le tableau des effectifs de la collectivité pour réorganiser la direction du multi-accueil (crèche) en créant un poste d'infirmière puéricultrice (unanimité).

• **Crée** un groupe de travail pour suivre la réflexion sur la mise en place du projet de liaison douce entre les Villes Hervé et la Croix-Bertrand.

MINORITÉ

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain

Projets à partager

Le maire vient de nous faire part de son intention, d'intégrer certains de nos projets dans les investissements de la mandature en cours.

Nous lui avons présenté un éventail (cf. Silion de février) de projets nous tenant à cœur et que nous souhaitons voir mis en place au cours de ce mandat, après concertation préalable avec la municipalité. Nous serons vigilants pour que chacun d'entre eux rentre dans les budgets futurs.

Deux projets ont été retenus dans l'immédiat par l'équipe municipale pour 2021 et 2022. Le premier qui est commun aux deux groupes « Voie cyclable Villes Hervé/ Croix Bertrand ».

Le second qui émane de nos propositions de campagne : « Développement offre médicale –Création d'une maison médicale ».

Nous avons salué et remercié le maire, pour cette démarche inédite dans la gestion municipale d'Yffiniac.

A cette occasion, nous avons sollicité une

participation significative et active d'élus et non élus de notre groupe dans les comités consultatifs créés, en vue de la réalisation de ces projets.

Le conseil municipal du 15 mars dernier a acté la mise en place de ces comités, au sein desquels nous sommes bien représentés.

Budget 2021

La séance de conseil municipal, consacrée au budget 2021, a eu lieu le lundi 15 mars.

Celui-ci est marqué, par un volume de dépenses de fonctionnement qui sera supérieur de 5% à celui du budget 2020, alors que les recettes n'augmenteront que de 2%. La suppression à terme de la taxe d'habitation sera compensée par l'Etat, à hauteur des montants 2020. Il ne restera que le foncier bâti et non bâti pour assurer le dynamisme des bases et donc procurer de nouvelles recettes fiscales. Du côté des dépenses de fonctionnement, il y a toujours plus d'achats contraints, qu'ils soient sanitaires, sécuritaires, réglementaires ou statutaires, don-

nant un caractère évolutif et incompressible aux frais de fonctionnement, sans compensation par une recette.

Les investissements prévus sont importants : plus de 3.800.000 €. Gageons qu'ils contribuent à accroître notre attractivité et le bien être des yffiniacais, tout en permettant de réduire certains coûts de fonctionnement. (Economie énergie).

La bonne santé financière, dont nous jouissons aujourd'hui, ne doit pas nous empêcher d'être prudents et prévoyants pour les années futures.

C'est le premier budget de la mandature, il intègre un de nos projets, nous avons donc voté pour.

Nous sommes à votre écoute !

Prochaine permanence : samedi 3 avril- Mairie 1er étage local de la minorité à 11h
F.Robert.D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro E.Deslande

Fryffiniac2020@gmail.com -07-82-22-88-16

Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.



Fête de la musique Appel à candidature

La ville d'Yffiniac prévoit d'organiser la fête de la musique. Elle se déroulera **dimanche 20 juin** sur la place du marché si les conditions sanitaires le permettent. C'est donc un marché en musique que nous vous proposerons.

Avis aux amateurs, la commune lance un appel à candidature aux musiciens, chanteurs, artistes amateurs

ainsi qu'aux associations yffiniacaises qui souhaiteraient participer, bénévolement, à cet événement. Inscriptions avant le 16 mai à adjoint-culture@ville-yffiniac.fr ou au 02 96 72 74 27 (Médiathèque).



La fête de la musique, édition 2019

Le Pass'Engagement Jusqu'à 1200 € d'aide

Destiné aux Costarmoricains de 18 à 25 ans, le Pass'Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association intervenant autour des services rendus à la personne (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...) à raison de 2 h minimum par semaine, de septembre 2021 à juin 2022. En contrepartie, un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et / ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 euros.

Date limite de dépôt des candidatures au plus tard le 1^{er} juin 2021.

Renseignements sur cotesdarmor.fr



Lecture printanière

Les mercredis du printemps

La médiathèque vous invite à des séances lecture printanière pour les enfants.

- Mercredi 14 avril (à partir de 5 ans) : 2 séances à 10h30 et à 11h30
- Mercredi 28 avril (pour les tous petits) : 2 séances à 10h30 et à 11h30

Inscriptions obligatoires (5 places maximum) au 02 96 72 74 27.

Prochaine parution : Mai 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard mi-mai à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouvverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com